



INEO MIDI-PYRENEES LANGUEDOC-ROUSSILLON
1252, Avenue de l'Aigoual
B.P. 40321
12103 MILLAU Cedex
Tel : 05.65.60.49.58
Fax : 05.65.61.31.06

COMMUNE DE MILLAU

DECHARGE DE MATERIAUX INERTES
CLASSE III
SITE DES MALTRES

RAPPORT ANNUEL
ANNEE 2020



COMPTE D'EXPLOITATION



INEO MPLR

Agence de MILLAU
1252, avenue de l'Aigoual
B.P. 40321
12103 MILLAU CEDEX

TEL : 05.65.60.48.59
FAX : 05.65.61.31.06

COMPTE D'EXPLOITATION

1 – Facturation réalisée sur l'exercice 2020

- Clients privés : 2 600.00 € H.T.
- Mairie de Millau : 33 entrées dont 33 gratuites

TOTAL = 2 600.00 € H.T.

2 – Charges fixes relatives au fonctionnement du site

- Liaison ADSL Transpac	2 149.20 €
- Abonnement ADSL	480.00 €
- Intervention sur site pour poussage des déblais	675.00 €
- Suivi administratif et ouverture du site à distance par opératrice	1 315.00 €
- Redevance annuelle DSP Les Maltres	2 334.00 €

TOTAL = 6 953.20 € H.T.

RECAPITULATIF COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes :	2 600.00 €
Dépenses :	6 953.20 €

Soit une perte de 4 353.20 € H.T.

Pour information : Remplacement du système de contrôle d'accès début 2021

DATE	N° FACTURE	RA	N°COMPTE	N° AFFAIRE	CLIENT	LIBELLE	MONTANT H.T.	MONTANT TTC
janv-20	1588	3966	83319	A1	NICOLLIN	NICOLLIN - LES MALTRES JANVIER 2020	100,00	120,00
févr-20	2945	3964	83319	A1	NICOLLIN	LES MALTRES - NICOLLIN FEVRIER	50,00	60,00
mai-20	5979	3964	83319	A1	NICOLLIN	LES MALTRES - NICOLLIN MAI	50,00	60,00
juin-20	7320	3964	83319	A1	NICOLLIN	LES MALTRES - NICOLLIN JUIN 2020	500,00	600,00
juil-20	8725	3964	83319	A1	NICOLLIN	NICOLLIN - LES MALTRES JUILLET 2020	550,00	660,00
août-20	9987	3964	83319	A1	NICOLLIN	NICOLLIN - LES MALTRES AOUT 2020	150,00	180,00
sept-20	11564	3964	83319	A1	NICOLLIN	NICOLLIN - LES MALTRES SEPTEMBRE 2020	100,00	120,00
oct-20	13603	3964	83319	A1	NICOLLIN	LES MALTRES - NICOLLIN OCTOBRE	50,00	60,00
nov-20	16096	3964	83319	B1	NICOLLIN	NICOLLIN - LES MALTRES NOVEMBRE 2020	200,00	240,00
déc-20	34	3964	83319	B1	NICOLLIN	NICOLLIN - LES MALTRES DECEMBRE	850,00	1 020,00
Total général							2 600,00	3 120,00

PATRIMOINE IMMOBILIER

- Pas de variation du patrimoine immobilier entre 2019 et 2020.
- Pas de patrimoine immobilier bâti sur le site.
Installations légères non soumises à permis de construire.
- Pas de programme d'investissement contractuel.
- Pas d'obligations de renouvellement contractuelles.
- Biens désignés au contrat de la DSP :
Ne concerne que le terrain objet d'une redevance annuelle.
- Pas d'engagement contractuel à incidence financière.
- Panneaux photovoltaïques et éolienne pour renforcer l'alimentation électrique par batteries.

ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE RENDU

- Site accessible durant les horaires d'ouvertures prévues. Pas de réclamation reçue.
- Accès aux véhicules du Délégrant à hauteur de 33 entrées/dépôt.
- Site maintenu conformément aux règles de sécurité et à l'autorisation d'exploiter délivrée par la Préfecture.
- Site respectueux de l'environnement fonctionnant sur la base d'énergie électrique non polluante, sur batteries et éolienne.
- Site exposé régulièrement à des surtensions dues à la foudre, pouvant entraîner des dégradations aux installations électriques.

COMPTE RENDU TECHNIQUE



INEO MPLR

Agence de MILLAU
1252, avenue de l'Aigoual
B.P. 40321
12103 MILLAU CEDEX

TEL : 05.65.60.48.59
FAX : 05.65.61.31.06

ANNEXE II

Liste des déchets admissibles dans l'installation de stockage
sans réalisation de la procédure d'acceptation préalable prévue au point 3.5

CODE DECHET ^(*)	DESCRIPTION ^(*)	RESTRICTIONS
10 11 03	Déchets de matériaux à base de fibre de verre	Seulement en l'absence de liant organique
15 01 07	Emballage en verre	
17 01 01	Béton	Uniquement les déchets de construction et de démolition triés ^(**) et à l'exclusion de ceux provenant de sites contaminés
17 01 02	Briques	Uniquement les déchets de construction et de démolition triés ^(**) et à l'exclusion de ceux provenant de sites contaminés
17 01 03	Tuiles et céramiques	Uniquement les déchets de construction et de démolition triés ^(**) et à l'exclusion de ceux provenant de sites contaminés
17 01 07	Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses	Uniquement les déchets de construction et de démolition triés ^(**) et à l'exclusion de ceux provenant de sites contaminés
17 02 02	Verre	
17 03 02	Mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron	
17 05 04	Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses	A l'exclusion de la terre végétale, de la tourbe, et des terres et cailloux provenant de sites contaminés
19 12 05	Verre	
20 02 02	Terres et pierres	Provenant uniquement de jardins et de parcs et à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe
^(*) Annexe II à l'article R.541-8 du code de l'environnement. ^(**) Les déchets de construction et de démolition triés mentionnés dans cette liste et contenant en faible quantité d'autres types de matériaux tels que des métaux, des matières plastiques, du plâtre, des substances organiques, du bois, du caoutchouc, etc., peuvent également être admis dans les installations de stockage visées par le présent arrêté sans réalisation de la procédure d'acceptation préalable prévue au point 3.5.		

Déclaration annuelle des installations de stockage de déchets inertes

Nom de l'exploitant : INEO MPLR

Adresse du siège social : 16, Rue Claude-Marie Perroud – B.P. 34749
31047 TOULOUSE Cedex 1

Adresse de l'établissement chargé de l'exploitation : INEO MPLR
1252, avenue de l'Aigoual – B.P. 40321
12103 MILLAU Cedex

Nom de l'installation : Décharge des Maltres

Nom du propriétaire de l'installation : Ville de MILLAU

Adresse du site de l'installation : Route du Château d'eau – 12100 MILLAU

N° SIRET : 414 719 534 00144

Code APE : 4221 Z

Capacité restante au terme de l'année de référence (en m³) : 101 783 m³

Année concernée par la déclaration : 2020

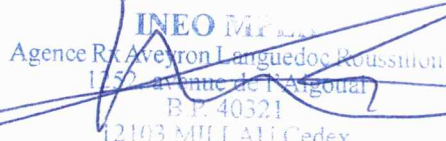
CATÉGORIE DE DÉCHETS (récapitulatif)	QUANTITÉ ADMISE en tonnes
Déchets de construction contenant de l'amiante en provenance du département où est localisée l'installation.	0
Déchets de construction contenant de l'amiante d'autres provenances géographiques.	0
Autres déchets inertes en provenance du département où est localisée l'installation.	1 460.50 tonnes (soit 913 m ³)
Autres déchets inertes d'autres provenances géographiques.	0

Éléments d'information sur l'exploitation de l'installation de stockage pendant l'année écoulée :

Date : 22 Février 2021

Nom et qualité : OLIVIE FRANCOIS, Directeur d'Agence

Signature


INEO MPLR
Agence Rn Aveyron Languedoc Roussillon
1252 avenue de l'Aigoual
B.P. 40321
12103 MILLAU Cedex
Tél. 05 65 60 48 59 - Fax 05 65 61 31 06

LIBELLE ET CODE DU DECHET <small>(Annexe II à l'article R,541-8 du code de l'environnement)</small>		QUANTITE ADMISE * <small>exprimée en tonnes</small>	
CODE	LIBELLE	Déchets originaires du département où est localisée l'installation	Déchets originaires d'autres provenances géographique
17 01 01	Béton	60	
17 01 03	Tuiles et céramiques		
17 01 07	Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses	540	
17 05 04	Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses	745,5	
20 02 02	Terres et pierres	115	

* la quantité admise, exprimée en tonnes, est celle mesurée à l'entrée de l'installation ou, à défaut, estimée à partir du volume des chargements admis pendant la période de référence, en retenant une masse volumique de 1,60 tonnes par mètre cube de déchets

Date : 22 Février 2021

Nom et qualité : OLIVIE FRANCOIS, Directeur d'Agence

Signature


INEO MPR
 Agence RxAveyron Languedoc Roussillon
 1257 avenue de l'Aigoual
 B.P. 40321
 12103 MILLAU Cedex
 Tél. 05 65 60 48 59 - Fax 05 65 61 31 06



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déclaration annuelle
des émissions et des
transferts de polluants
et des déchets

Année déclarée : 2020

INEO MPLR

Code établissement : 0006811348

DECHARGE DES MALTRES - ROUTE DU CHATEAU D'EAU, 12100 MILLAU

Document édité le 28/05/2021

Résumé de la déclaration

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION

Nom de l'établissement	INEO MPLR
Code établissement	0006811348
Service d'inspection	D(R)EAL
Région	Occitanie
Département	Aveyron
Statut de la déclaration	Validée
Statut Quotas Niveaux d'activités	
Statut Quotas Emissions	
Progression de la déclaration	100 %
Date de la dernière action déclarant	22/02/2021
Date de la dernière action inspecteur	08/03/2021
Mails des déclarants	secretariat.millau.ineo@engie.com
Carrière	Non
Élevage	Non
Quotas	Non
Consommation de solvants	Non
ISDI	Oui
ISDD	Non
ISDND	Non
Date d'initialisation de la déclaration	22/02/2021

Informations Générales

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Raison sociale	INEO MPLR
Société mère	
Forme juridique	SNC
Numéro SIREN	414719534
Pays	FRANCE
Adresse	16, rue Claude Marie Perroud B.P. 34749
Commune	TOULOUSE
Code postal	31000
Commentaires de section	

IDENTITÉ DES DÉCLARANTS

Élément	Identifiant
OLIVIE	1
Identifiant	1
Nom	OLIVIE
Prénom	FRANCOIS
Adresse email	secretariat.millau.ineo@engie.com
Téléphone	0565604859
Fonction au sein de l'entreprise	DIRECTEUR D'AGENCE
Commentaires de section	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement	INEO MPLR
Adresse du site	DECHARGE DES MALTRES - ROUTE DU CHATEAU D'EAU
Commune	MILLAU
Code postal	12100
Numéro SIRET	41471953400144
Code NAF	42.21Z
Activité principale	Construction de réseaux pour fluides
Système de coordonnées géographiques	WGS84
Abscisse/Longitude/X	1703003.16
Ordonnée/Latitude/Y	3211818.95
Volume de production	
Unité	t
Matière produite/Type de produits	
Nombre d'heures d'exploitation au cours de l'année	
Nombre d'employés	
Adresse du site internet	
Informations complémentaires / remarques	
Commentaires de section	

TYPE D'ACTIVITÉ

L'établissement est visé par le règlement 166/2006 (règlement E-PRTR) Non
Activité principale E-PRTR

L'établissement est un établissement d'élevage intensif de volailles ou de porcs (rubrique 3660) Non

L'établissement possède une ou plusieurs installations de combustion d'une puissance supérieure à 20 MW Non

L'établissement réceptionne / traite / stocke des déchets (y compris tri-transit-regroupement, incinération, compostage et méthanisation) Oui

L'établissement possède une ou plusieurs installations d'incinération ou de co-incinération de déchets Non

L'établissement possède une ou plusieurs installations de stockage de déchets dangereux (ISDD) Non

L'établissement possède une ou plusieurs installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) Non

L'ISDND possède une ou plusieurs torchères de biogaz

L'ISDND dispose d'un système de valorisation du biogaz

L'ISDND exporte du biogaz Oui

L'établissement possède une ou plusieurs installations de stockage de déchets inertes (ISDI) Non

L'établissement consomme des solvants

L'établissement est soumis à enquête annuelle carrière (rubrique 2510-1) Non

L'établissement est soumis à la directive 2003/87/CE (directive quotas) Non

L'établissement est exclu au titre de l'article 27 (exclusion hôpitaux) de la phase 3

Déclaration et description des installations

Déchets

PRODUCTION ET EXPÉDITION

La production totale de déchets dangereux de l'établissement dépasse 2 t/an	Non
commentaires	
L'établissement est visé par le règlement E-PRTR et la production totale de déchets non dangereux dépasse 2 000 t/an	
commentaires	
Commentaires de section	

RÉCEPTION ET TRAITEMENT

Capacité restante

101783.0

L'installation dispose-t-elle de casiers à plâtre ?

L'installation dispose de casiers à amiante ?

Élément

- 17 01 01
- 17 01 07
- 17 05 04
- 20 02 02

Identifiant

- 1
- 2
- 3
- 4

Identifiant

Code déchet (réception)
Dénomination (réception)
Sortie du statut de déchet
Origine du dechet
Quantité admise (t/an)
Quantité traitée (t/an)
Opération d'élimination ou de valorisation (réception)
Numéro de notification (réception)
commentaires
commentaires d'alerte

- 1
- 17 01 01
- béton
- Non
- Aveyron
- 60.0
- 60.0
- D1

Identifiant

Code déchet (réception)
Dénomination (réception)
Sortie du statut de déchet
Origine du dechet
Quantité admise (t/an)
Quantité traitée (t/an)
Opération d'élimination ou de valorisation (réception)
Numéro de notification (réception)
commentaires

- 2
- 17 01 07
- mélanges de béton, briques, tuiles et céramiques autres que ceux visés à la rubrique 17 01 06
- Non
- Aveyron
- 540.0
- 540.0
- D1

Francois OLIVIE : Légère hausse suite confinement et fermeture du destinataire habituel des déchets

commentaires d'alerte

Francois OLIVIE : Légère hausse suite confinement et fermeture du destinataire habituel des déchets

Identifiant
Code déchet (réception)
Dénomination (réception)
Sortie du statut de déchet
Origine du dechet
Quantité admise (t/an)
Quantité traitée (t/an)
Opération d'élimination ou de valorisation (réception)
Numéro de notification (réception)
commentaires
commentaires d'alerte

3
17 05 04
terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03
Non
Aveyron
745.5
745.5
D1

Identifiant
Code déchet (réception)
Dénomination (réception)
Sortie du statut de déchet
Origine du dechet
Quantité admise (t/an)
Quantité traitée (t/an)
Opération d'élimination ou de valorisation (réception)
Numéro de notification (réception)
commentaires

4
20 02 02
terres et pierres
Non
Aveyron
115.0
115.0
D1

commentaires d'alerte

Francois OLIVIE : Légère hausse suite confinement et fermeture du destinataire habituel des déchets
Francois OLIVIE : Légère hausse suite confinement et fermeture du destinataire habituel des déchets

Commentaires de section

BILAN DES MOUVEMENTS DE DÉCHETS

Déchets dangereux

Quantité totale produite (t/an)	0
Quantité totale admise (t/an)	0
Quantité totale traitée (t/an)	0
Quantité totale expédiée (t/an)	0

Déchets non dangereux

Quantité totale produite (t/an)	0
Quantité totale admise (t/an)	1460.500
Quantité totale traitée (t/an)	1460.500
Quantité totale expédiée (t/an)	0
Commentaire d'alerte tonnage produit déchets dangereux anormalement haut	
Commentaire d'alerte tonnage produit déchets dangereux anormalement bas	
Commentaire d'alerte tonnage produit déchets non dangereux anormalement haut	
Commentaire d'alerte tonnage produit déchets non dangereux anormalement bas	
Commentaire d'alerte tonnage traité sur site déchets dangereux anormalement haut	
Commentaire d'alerte tonnage traité sur site déchets dangereux anormalement bas	
Commentaire d'alerte tonnage traité sur site déchets non dangereux anormalement haut	
Commentaire d'alerte tonnage traité sur site déchets non dangereux anormalement bas	

Eau

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dépassement des seuils de prélèvement commentaires	Non
Dépassement des seuils de chaleur rejetée commentaires	Non
Commentaires de section	

TABLEAU DES PRÉLÈVEMENTS EN EAU

Nombre de jours travaillés commentaires	
Eaux de surface (m ³ /an)	
Milieu de prélèvement commentaires	
Eaux souterraines (m ³ /an)	
Milieu de prélèvement commentaires	
Eaux d'un réseau de distribution (m ³ /an) commentaires	
Mer ou océan (m ³ /an)	
Milieu de prélèvement commentaires	
Prélèvement total	
Commentaires de section	

TABLEAU DES REJETS DE SUBSTANCE DANS L'EAU

Commentaires de section	
-------------------------	--

TABLEAU DES VOLUMES ET CHALEURS REJETÉS

Rejet raccordé

Milieu récepteur
Station d'épuration
Volume rejeté (m³/an)
Chaleur rejetée (Mth/an)
commentaires
commentaires d'alerte

Rejet isolé

Milieu récepteur
Volume rejeté (m³/an)
Chaleur rejetée (Mth/an)
commentaires
commentaires d'alerte
Commentaires de section

Sol

Installation exerçant une des opérations de traitement ou de valorisation commentaires	Non
Quantité de déchets/boues/effluents épandus ou injectés (t/an) commentaires	

TABLEAU DES REJETS DE SUBSTANCES DANS LE SOL

Air - Combustion Incinération

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'établissement possède une ou plusieurs grandes installations de combustion LCP (chapitre III de la directive IED) commentaires	Non
L'établissement possède une ou plusieurs installations d'incinération ou de coïncinération de déchets W/CoWI (chapitre IV de la directive IED) commentaires	Non
Commentaires de section	

DÉCLARATION DES INSTALLATIONS

Commentaires de section

DÉCLARATION DES APPAREILS DE L'INSTALLATION

DÉCLARATION DES COMBUSTIBLES DE L'INSTALLATION

DÉCLARATION DES ÉMISSIONS DE L'INSTALLATION

Par facteur d'émission

Par mesure

Par bilan de matière

Synthèse des intrants renseignés pour émissions par bilan matière

Synthèse des sortants renseignés pour émissions par bilan matière

Commentaires de section

Air - Procédés Émissions fugitives

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Utilisation de COV à mention de danger hors solvants	Non
commentaires	

DÉCLARATION DES PROCÉDÉS

Commentaires de section

DÉCLARATION DES ÉMISSIONS

Par mesure

Par facteur de corrélation

Par bilan de matière

Synthèse des intrants renseignés pour émissions par bilan matière

Synthèse des sortants renseignés pour émissions par bilan matière

Commentaires de section

EMISSIONS DE COV À MENTION DE DANGER

Commentaires de section

Air - Synthèse

Commentaires d'alerte CO2 biomasse	
Commentaires d'alerte CO2 non biomasse	
Commentaires d'alerte poussières	

DECEMBRE	21/12/20	8H10	2276	NICOLLIN	1	0	0	0	0	0	1	12
DECEMBRE	21/12/20	11H30	2277	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	21/12/20	12H00	2278	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	21/12/20	12H00	2279	NICOLLIN	1	12	0	0	0	0	0	0
DECEMBRE	22/12/20	8H15	2280	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	23/12/20	8H30	2281	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	23/12/20	10H00	2282	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	23/12/20	14H00	2283	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	23/12/20	15H00	2284	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	24/12/20	8H15	2285	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	28/12/20	11H00	2286	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	29/12/20	9H15	2287	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	30/12/20	15H20	2288	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0
DECEMBRE	31/12/20	8H30	2289	NICOLLIN	1	0	1	12	0	0	0	0

nb voyag: nb voyages: ib voyages: 0 tonnes tonnes tonnes tonnes tonnes

3 38 90 2 0 745,5 540 0 60 115

MOIS	DATE	HEURE	N° BON	DEPOSITAIRE	FOU	4 x 2	6 x 4	8 x 4	si-remor	Tranchées Terrassent 170504	Total dépôt en Tonne 170504	Démolition 170107	Total dépôt en tonne 170107	tuiles et ceramique 170103	Total dépôt en Tonne 170103	Béton 170101	Total dépôt en tonne 170101	Terres et pierres 200202	Total dépôt en tonne 200202	

Calcul des équivalences Voyages/Tonnages :

Fourgon :	1,5 To x 3 voyages =	4,5 To
4x2 :	9 To x 38 voyages =	342 To
6x4 :	12 To x 90 voyages =	1 080 To
8x4 :	17 To x 2 voyages =	34 To
Semi-remorque :	30 To x 0 voyage =	0 To
		<u>1 460,50 To</u>

soit avec $K = 1,6 \Rightarrow 912,81 \text{ m}^3$ arrondi à 913 m^3

Capacité restante au terme de l'année 2019 = $102 696 \text{ m}^3$

Donc capacité restante au terme de l'année 2020 = $101 783 \text{ m}^3$

VALORISATION DES DECHETS

En regard du faible tonnage réceptionné durant l'année 2020, de la disparité des matériaux présentés et de la teneur en terres argileuses, un tri à fin de valorisation n'est pas économiquement pertinent.

COMPTE RENDU FINANCIER



INEO MPLR

Agence de MILLAU
1252, avenue de l'Aigoual
B.P. 40321
12103 MILLAU CEDEX

TEL : 05.65.60.48.59
FAX : 05.65.61.31.06

COMPTE RENDU FINANCIER

Tarifs pratiqués :

La tarification est calculée au voyage :

- Porteur de PTAC \leq 26 To = 50 € H.T.
- Porteur de PTAC $>$ 26 To = 65 € H.T.

Inchangée depuis l'origine de la DSP.

Tarif à destination des artisans :

- Petit porteur \leq 5 To = 100 € H.T. pour 4 passages

Analyse de l'exploitation du site :

- Déficit financier de 4 353.20 € H.T.
- Fréquentation payante très faible liée aux contraintes d'accès au site dont :
 - Restrictions de circulation entre centre ville, zone industrielle et le site.
 - Rallongement du parcours de plus de 10 km anéantissant l'intérêt initial d'une décharge à proximité des chantiers du périmètre urbain.
- Peu d'obligation de présenter un certificat de mise en décharge agréée pour les entreprises générant des déblais sur le périmètre de la Commune.
- Le bilan financier déficitaire, les contraintes techniques et administratives liées à l'exploitation du site pourraient à terme menacer la pérennité de la DSP.
- Diverses pistes d'amélioration financières sont à étudier telles que :
 - Abaissement du nombre de dépôts gratuits accordés aux Services du Délégué.
 - Drogations de desserte facilitant l'accès depuis le centre ville.
 - Généraliser la demande des certificats de mise en décharge agréée pour les travaux générant des déblais sur le territoire communal. Demande renouvelée lors de la présentation des délégataires auprès du Conseil Municipal le 10 Décembre 2020, ainsi que lors de la visite coordonnée sur le site de l'élue de la Commune en charge de l'environnement et de la Communauté de Communes Millau Grands Causses (Mme JOUVE et M. CHARLES) le 03 Février 2021.
 - Evaluer l'impact d'une baisse des tarifications pour la fréquentation de la décharge par les entreprises.